

Image not found or type unknown



## xxxxxx refuse de me fournir une facture? Et yyyyyy l'exige pour SAV

Par **Youtep**, le **24/04/2019** à **17:06**

Bonjour,

Sous prétexte qu'ils sont intermédiaires et que l'achat date d'il y a un an et demi, xxxxxx refuse de me fournir une facture ou preuve de mon achat garanti 2 ans.

yyyyyy, dont j'en suis à la 4eme souris G500 défectueuse sur 4 en environ 5 ans, exige en plus du numéro de série (que je leur ai donné puisque j'ai la souris), la facture en guise de preuve d'achat.

Quelqu'un d'avisé pourrait-il me dire si tout ceci est légitime ou légal ? Je trouve ça bizarre que rien ne fonctionne et qu'en plus je dois perdre des heures pour constater que je n'aurais pas droit à ma garantie.

Par **janus2fr**, le **24/04/2019** à **18:02**

Bonjour,

C'est le vendeur qui fournit la facture. Ne l'avez-vous pas eu lors de votre achat ?

Le site dont vous parlez n'est pas le vendeur, il ne peut pas vous fournir de facture.

Par **Youtep**, le **24/04/2019** à **19:32**

Le site en question perçoit bien des commissions ?

Puis cette censure des noms qui me gave, je suis tombé chez des collabos ou quoi, prévenez...

Par **janus2fr**, le **24/04/2019** à **23:25**

Concernant ce que vous appelez censure des noms, les conditions d'usage de ce forum sont claires, vous avez du les parcourir en vous inscrivant...

***Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.).***

Concernant les factures, je ne peux que vous répéter la même chose, c'est au vendeur de les délivrer, le site en question n'est pas le vendeur.